

De nouveaux outils pour prévenir les troubles musculosquelettiques en attendant une nouvelle législation TMS:

Checklist CPI - Ergonomie – TMS

L'outil Indicateurs d'alerte Ergonomie - TMS

Alain Piette

Ergonome européen

alain.piette@emploi.belgique.be

SPF Emploi, Travail et Concertation sociale

Direction générale Humanisation du travail



SERVICE PUBLIC FEDERAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

emploi.belgique.be

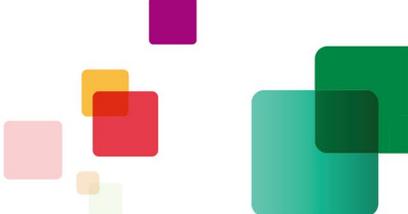
Impact des TMS et des RPS

- Très important pour tous
 - Travailleurs (50 à 80% TMS, plus de 30% RPS)
 - Entreprises (RPS et TMS = 70 à 80% absentéisme, 1000€ par jour)
 - Société (plus de 470.000 en invalidité de travail)
 - Troubles mentaux: 36,1% - 170.000 (Dépression et burnout: 23,7% - 112.000)
 - Maladies du système ostéo-articulaire, muscles, tissus conjonctif: 31,8% -150.000)
 - Plus de 6,5 milliards €
- Santé et sécurité n'a pas de prix
 - Eviter accidents du travail et maladies professionnelles
- Coûts plus importants
 - Liés aux TMS et aux RPS
 - Origines multifactorielles, donc prévention plus difficile
 - Pathologies de plus en plus invalidantes, incapacité longue durée
 - Tous les secteurs, tous les métiers, tout le monde...





Code: 10 livres



- I. Principes généraux
- II. Structures organisationnelles et concertation sociale
- III. Lieux de travail
- IV. Équipements de travail
- V. Facteurs d'environnement et agents physiques
- VI. Agents chimiques, cancérigènes et mutagènes
- VII. Agents biologiques
- VIII. Contraintes ergonomiques (biomécaniques, physiques....)**
 - Titre 1 : Sièges de travail et sièges de repos
 - Titre 2 : Écrans de visualisation
 - Titre 3 : Manutention manuelle de charges
- IX. Protection collective et équipement individuel
- X. Organisation du travail et catégories spécifiques de travailleurs

Liens entre les livres pour les TMS

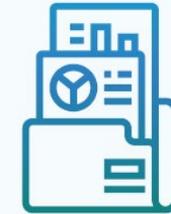
- Vibrations
- Ambiances thermiques
- RPS
- Équipements
- Lieux de travail
- ...



L'analyse des risques: législation

- Analyse des risques: l'ensemble des activités ayant pour but d'identifier de façon systématique et permanente les dangers et les facteurs de risque et de déterminer et d'évaluer le risque en vue de fixer des mesures de prévention (SPF Emploi 2021).

ANALYSE DES RISQUES



SERVICE PUBLIC FEDERAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

SPF EMPLOI, TRAVAIL ET CONCERTATION SOCIALE

.be

emploi.belgique.be



BeSWIC est consacré à la prévention des risques professionnels, à la sécurité et à la protection de la santé au travail.

► Lire plus

Sous la loupe

- Perturbateurs endocriniens
- COVID-19
- Le bien-être au travail : simple, pratique !
- Risques psychosociaux (RPS)
- OiRA, votre analyse des risques en ligne
- Troubles musculosquelettiques (TMS)
- Stratégie d'analyse des risques SOBANE
- Télétravail

Le bien-être au travail : simple, pratique !

HOME | PME | Le bien-être au travail : simple, pratique !



Le bien-être au travail est une préoccupation importante pour toutes les entreprises. La mise en œuvre d'une bonne politique de bien-être fait partie intégrante d'un bon esprit d'entreprise. Pour les petites entreprises et les nouveaux entrepreneurs, il n'est pas toujours facile de savoir ce que tout cela signifie et comment s'y prendre. Pourtant, elle est essentielle au bon fonctionnement d'une entreprise.

Les avantages sont énormes: une meilleure protection contre les accidents et les maladies professionnelles, moins d'absences, une meilleure productivité, des primes d'assurance moins élevées, un meilleur dialogue avec le conseiller en prévention externe, une plus grande collégialité, une meilleure réputation en tant qu'employeur...

Afin d'aider chacun dans son bien-être au travail, le guide "**Le bien-être au travail: simple et pratique !**" est disponible. Comme son nom l'indique, ce guide est accessible et convient à tous, qu'ils travaillent depuis longtemps dans le domaine du bien-être ou qu'ils viennent de créer leur entreprise. Aucune connaissance préalable n'est requise et ce guide contient toutes les informations dont on a besoin: les principes de base de cette législation obligatoire sur le bien-être au travail, clairement expliqués, et le support concret pour la mise en œuvre de cette politique, sous la forme de 17 fiches pratiques!

- Consultez la version web dynamique « simple, pratique » : [Le bien-être au travail: simple, pratique ! \(PDF, 1 MB\)](#)
- Consultez la version imprimable « simple », sans les fiches pratiques : [Le bien-être au travail: simple, pratique ! \(PDF, 236 KB\)](#)
- Consultez toutes les fiches pratiques :
 - [Fiche 1 Répartition des entreprises \(PDF, 30 KB\)](#)
 - [Fiche 2 Document d'identification du SIPPT \(PDF, 34 KB\)](#)
 - [Fiche 3 Règlement de travail \(PDF, 61 KB\)](#)
 - [Fiche 4 Accueil des nouveaux travailleurs \(PDF, 87 KB\)](#)
 - [Fiche 5 Surveillance de la santé \(PDF, 45 KB\)](#)
 - [Fiche 6 Fiche d'accidents de travail \(PDF, 37 KB\)](#)
 - [Fiche 7 Premiers secours \(PDF, 36 KB\)](#)
 - [Fiche 8 Dossier de prévention incendie \(PDF, 47 KB\)](#)
 - [Fiche 9 Plan d'urgence interne \(PDF, 37 KB\)](#)
 - [Fiche 10 Etiquetage et symboles de danger \(PDF, 286 KB\)](#)

E-learning: Bien-être au travail (SPF Emploi)

The screenshot shows the user interface of the 'Bien-être au travail (SPF Emploi)' e-learning platform. The header includes the logo of the 'FOD Werkgelegenheid, Arbeid en Sociaal Overleg' (SPF Emploi, Travail et Concertation sociale) and navigation links for 'Mijn opleidingen', 'Open opleidingen', and 'Communities'. The user's name 'LAURA TOUMPSIN' is visible in the top right corner. A left sidebar contains navigation options: 'AVANCEMENT' (Progress), 'ACTIVITEITEN' (Activities), 'MIJN PROFIEL' (My Profile), and 'MIJN OPLEIDINGEN' (My Courses). The main content area is titled 'Bien-être au travail (SPF Emploi)' and features a 'Bienvenue' (Welcome) message. Below the message, there are five course modules, each with an icon and a 'New Activity' badge: 'Introduction à la réglementation', 'Santé au travail', 'Sécurité au travail', 'Troubles musculo-squelettiques', and 'Risques psychosociaux'. The footer of the page displays the copyright notice '© 2019 OFO IFA'.



Stratégie de gestion des risques professionnels



Avec le soutien



www.sobane.be



SERVICE PUBLIC FEDERAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale



Online interactive Risk Assessment

<http://www.oiraproject.eu>



European Agency
for Safety and Health
at Work

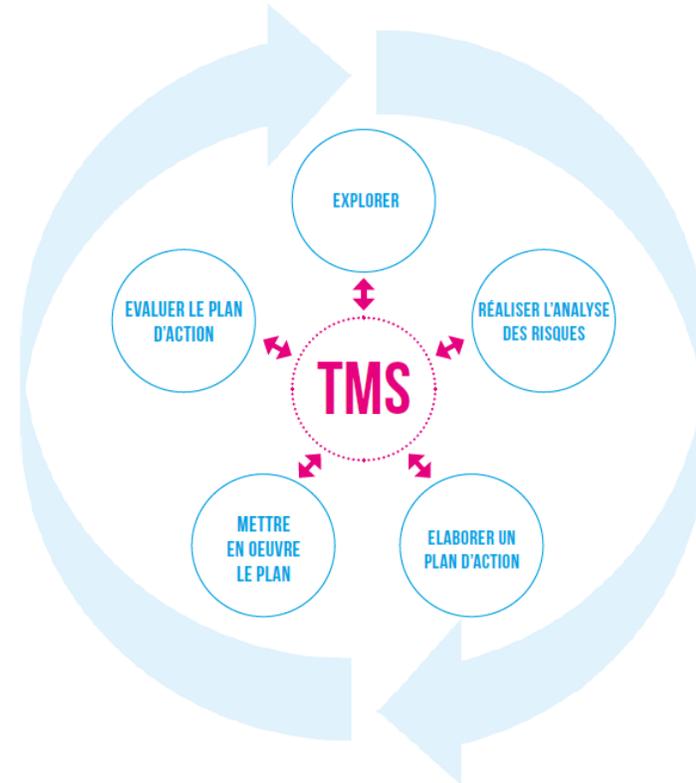


OIRA

GUIDE POUR LA PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES AU TRAVAIL



6. LES DIFFÉRENTES ÉTAPES À SUIVRE POUR LA PRÉVENTION DES TMS



TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES

Les TMS trouvent principalement leur origine au travail. Lorsqu'une situation de travail surcharge ou surutilise physiquement une région du corps (dos, cou, épaules, coudes, poignets, mains, doigts, hanches, genoux, chevilles), le fonctionnement normal du corps est alors perturbé et les TMS apparaissent. Chaque situation de travail doit donc être analysée pour trouver les actions permettant d'éviter l'apparition des TMS.



Sensibiliser aux TMS (cause, conséquences, outils...)

Dans ce module, découvrez de façon simple les causes, les conséquences, les solutions et des outils de sensibilisation et de prévention des TMS.

Voir le module Sensibiliser.



Lutter contre les TMS (TPE, PME, grandes entreprises...)

Dans ce module, découvrez les bonnes pratiques de prévention des TMS dans 6 activités de travail. Ces bonnes pratiques peuvent aider toutes les entreprises et notamment les TPE/PME.

Voir le module Prévenir les TMS.



Films d'animation TMS

Les troubles musculosquelettiques (TMS) sont la principale cause d'absence au travail en Belgique. Mais de quoi s'agit-il ? Et que pouvez-vous y faire ? Découvrez un plan en 5 étapes pour une prévention durable et efficace des TMS et comment l'appliquer dans la pratique en visionnant les 3 films d'animation développés par le Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale.

Une stratégie durable pour la prévention des TMS doit comprendre plusieurs étapes. Il est important d'impliquer tous les acteurs de l'entreprise dans toutes les étapes, à commencer par la ligne hiérarchique et les travailleurs. Grâce à leur connaissance du terrain, ils sont en mesure de prendre les initiatives nécessaires au cours des 5 étapes :

1. Dépister
2. Effectuer une analyse des risques
3. Élaborer un plan d'action
4. Développer ce plan
5. Évaluer le plan d'action

En fonction de la complexité des difficultés rencontrées, des experts externes sont disponibles pour apporter leur soutien. Il est important de communiquer les résultats de toutes les étapes sur le lieu de travail.

Les films sont disponibles sur la chaîne Youtube du SPF Emploi: [Films d'animation TMS](#).



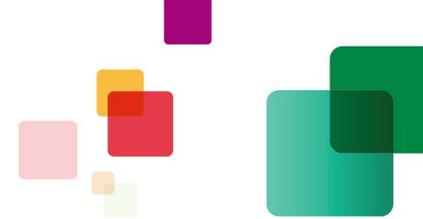
Brochures pour la prévention des troubles musculosquelettiques

Il existe des brochures disponibles gratuitement pour différents métiers (par ex. personnel de nettoyage, personnel de caisse, personnel soignant, personnel administratif...) et pour différents secteurs d'activités (par ex. construction, horeca...). Celles-ci contiennent des conseils et de très nombreux exemples de bonnes pratiques illustrés par des photos de situations réelles.

Il existe des brochures aussi bien pour les travailleurs que pour les conseillers en prévention.



Vidéo sensibilisation TMS



Rechercher



Prévention des troubles musculo-squelettiques

139 vues

👍 0 💬 0 ➦ PARTAGER ⌵ ENREGISTRER ⋮



SPF Emploi FOD Werkgelegenheid
Ajoutée le 22 févr. 2019

S'ABONNER 109

Les troubles musculosquelettiques constituent l'essentiel des problèmes de santé liés au travail. Ce film explique l'origine de ces nombreuses affections et montre des bonnes pratiques de prévention qui permettent de limiter ces risques au travail.

PLUS





<p>Troubles musculosquelettiques</p>  <p>Prévention des troubles musculosquelettiques dans le secteur de l'HORECA</p>  <p>Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale  .be</p>	<p>Troubles musculo-squelettiques</p>  <p>Prévention des maux de dos dans le secteur de la construction</p>  <p>Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale  .be</p>	<p>Troubles musculosquelettiques</p>  <p>Prévention des troubles musculosquelettiques dans le secteur de la distribution</p>  <p>Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale  .be</p>	<p>Troubles musculosquelettiques</p>  <p>Prévention des troubles musculosquelettiques dans le secteur du transport et de la logistique</p>  <p>Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale  .be</p>
--	---	---	---

Brochures A4: par secteur, spécialistes, formateurs..., 80-100 pages

<p>Troubles musculo-squelettiques</p>  <p>Prévention des maux de dos dans le secteur de la petite enfance</p>  <p>Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale  .be</p>	<p>Troubles musculo-squelettiques</p>  <p>Prévention des maux de dos dans le secteur de l'aide à domicile</p>  <p>Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale  .be</p>	<p>Troubles musculo-squelettiques</p>  <p>Prévention des maux de dos dans le secteur hospitalier</p>  <p>Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale  .be</p>	<p>Troubles musculo-squelettiques</p>  <p>Prévention des maux de dos dans le secteur de l'agriculture et de l'horticulture</p>  <p>Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale  .be</p>
---	--	--	--





Outils pour la sensibilisation



1. les vendeurs comptoirs
2. l'agent de tri
3. l'éboueur/chargeur
4. l'éleveur
5. le boucher
6. le boulanger
7. le cafetier (barman)
8. le chauffeur routier
9. le chauffeur-livreur
10. le coiffeur
11. le cordonnier
12. le cultivateur
13. le déménageur
14. le manutentionnaire aéroportuaire
15. le personnel administratif
16. le personnel de caisse
17. le personnel de cuisine
18. le personnel de l'aide à domicile
19. le personnel de logistique hospitalière
20. le personnel des centres d'appels
21. le personnel du nettoyage
22. le personnel soignant dans les hôpitaux
23. le préparateur de commande
24. le serveur
25. le technicien dans le secteur des espaces verts
26. les conducteurs d'engins de chantier
27. les couvreurs
28. les cueilleurs
29. les femmes de chambre
30. les ferrailleurs et les coffreurs
31. les maçons et les manœuvres
32. les monteurs en sanitaire et climatisation
33. les plafonneurs
34. les puéricultrices: petite enfance
35. les réassortisseurs
36. les réceptionnistes de marchandises

Brochure A5:

- Par métier
- Travailleurs
- Nombreuses illustrations



2022 - Intégration des TMS dans l'analyse globale des risques professionnels (DIRACT 2022)

- Objectifs

- **déterminer les facteurs bloquant et les facteurs facilitant l'intégration des TMS dans l'analyse interne des risques réalisée par l'entreprise elle-même via son SIPP;**
- **développer un ou des outils pour aider le conseiller en prévention à intégrer la prévention des TMS dans son activité quotidienne.**
- **conseiller quand et comment le conseiller en prévention interne devrait faire appel au conseiller en prévention ergonomique de son SEPP pour collaborer à la prévention des TMS dans l'entreprise.**



2022 - Intégration des TMS (DIRACT 2022)

Team IDEWE



Kristien Selis

DV ergonomie



Wim Vanderheijden

DV arbeidsveiligheid



Emma Boonen

Onderzoeker



Liesbeth Daenen

Onderzoeker



Bram Van de Velde

PA ergonomie



Jieg Blervacq

PA ergonomie /
PD arbeidsveiligheid



Bart Belmans

PD ergonomie /
PA arbeidsveiligheid



Thomas Meers

PD ergonomie



SERVICE PUBLIC FEDERAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale



2022 - Intégration des TMS (DIRACT 2022) Méthodologie

- Phases du projet

1. Phase d'inventaire
2. Recherche sur le terrain
3. Développement de l'outil et/ou des ressources
4. Indiquer quand et comment le conseiller en prévention interne doit faire appel au conseiller en prévention Ergonomie de son SEPPT.
5. Rédaction de recommandations et de suggestions pour distribuer le produit final au groupe cible prévu
6. Rédaction du rapport final
7. Traduction en français des outils et/ou ressources, des conseils et du rapport final..



2022 - Intégration des TMS (DIRACT 2022)

Résultats – questionnaire (311 CPI), entretiens approfondis (10 CPI), groupes de discussion (multi CP: MDTR, sécurité, ergonomie, psychosocial)

- **Connaissances TMS**

- 75 % indiquent qu'ils ont peu ou pas de connaissances, ou seulement des connaissances de base sur les TMS.
- Les facteurs biomécaniques sont principalement indiqués comme facteurs de risque pour les TMS au travail.
- Sous-estimation de l'absentéisme
 - Pour plus de 60 %, cela représente moins de 25 % de l'absentéisme.

- **Formation du conseiller en prévention**

- Nécessité de consacrer plus d'attention à l'inventaire et l'évaluation des risques globale
- Aujourd'hui, chaque formateur donne souvent sa propre partie, sans cadre général.
- La formation du conseiller en prévention doit être la base d'une approche multidisciplinaire.



2022 - Intégration des TMS (DIRACT 2022)

Résultats – questionnaire (311 CPI), entretiens approfondis (10 CPI), groupes de discussion (multi CP: MDTR, sécurité, ergonomie, psychosocial)

- Politique relative aux TMS dans l'organisation
 - La moitié indique ne pas avoir de politique en matière de prévention des TMS.
 - En plus de cela, 1/4 n'a qu'une politique limitée.
- Seulement 45 % indiquent utiliser une analyse des risques globale.
 - Il n'y a donc pas d'analyse des risques globale dans une grande partie des entreprises !
 - Cette absence d'évaluation globale des risques est également indiquée par les experts comme étant le principal obstacle.
- La politique de prévention des TMS apparaît principalement dans les situations suivantes :
 - après analyse des risques par le CPI : 52%
 - via l'évolution des accidents du travail ou de l'absentéisme : 41%
 - après analyse des risques par un CP ergonomiste externe : 36%





2022 - Intégration des TMS (DIRACT 2022)



Résultats – questionnaire (311 CPI), entretiens approfondis (10 CPI), groupes de discussion (multi CP: MDTR, sécurité, ergonomie, psychosocial)

- Cadre législatif
 - 60 % indiquent que le cadre législatif n'est pas suffisamment élaboré ou doit être amélioré.
 - **La législation doit évoluer** (cf. analyse des risques travail sur écran et analyse des risques psychosociaux).
 - Attention de CBE nécessaire sur ce point.
 - Attention nécessaire pour le suivi de l'analyse des risques et la mise en œuvre des mesures par CBE
- Analyse des risques des TMS
 - Les avis sont très partagés sur la manière de les identifier, s'ils doivent être inclus dans l'analyse globale des risques, et par qui l'analyse doit être effectuée.
 - Les résultats sont également très partagés en ce qui concerne les facteurs qui empêchent d'inclure une estimation du risque pour les TMS dans l'analyse globale des risques.



2022 - Intégration des TMS (DIRACT 2022)

Résultats – questionnaire (311 CPI), entretiens approfondis (10 CPI), groupes de discussion (multi CP: MDTR, sécurité, ergonomie, psychosocial)

- Chiffres relatifs aux TMS dans l'entreprise
 - La moitié indique qu'il n'y a pas de données connues dans l'organisation concernant les accidents qui ont entraîné des TMS.
 - Données qualitatives
 - Un conseiller en prévention interne est évalué selon le nombre et le type d'accidents du travail. Les TMS et les RPS devraient également être inclus dans ce tableau de bord. De cette manière, ils seraient visibles et il serait également possible de procéder à une évaluation comparative.
 - Il faut avoir une idée du coût des TMS par entreprise (dans l'optique d'un retour sur investissement ?)
 - Le CPI doit être informé de certains chiffres.
 - **Nécessité de disposer de statistiques correctes.**



GUIDE POUR LA PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULOQUELETTIQUES AU TRAVAIL



6. LES DIFFÉRENTES ÉTAPES À SUIVRE POUR LA PRÉVENTION DES TMS

ÉTAPE 1: EXPLORER



ÉTAPE 2: RÉALISER L'ANALYSE DES RISQUES



ÉTAPE 3: ÉLABORER UN PLAN D'ACTION



ÉTAPE 4: METTRE EN ŒUVRE LE PLAN

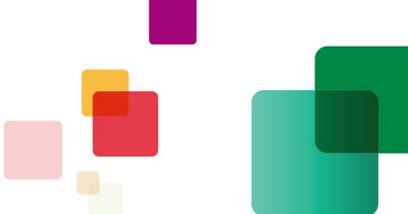


ÉTAPE 5: ÉVALUER LE PLAN D'ACTION





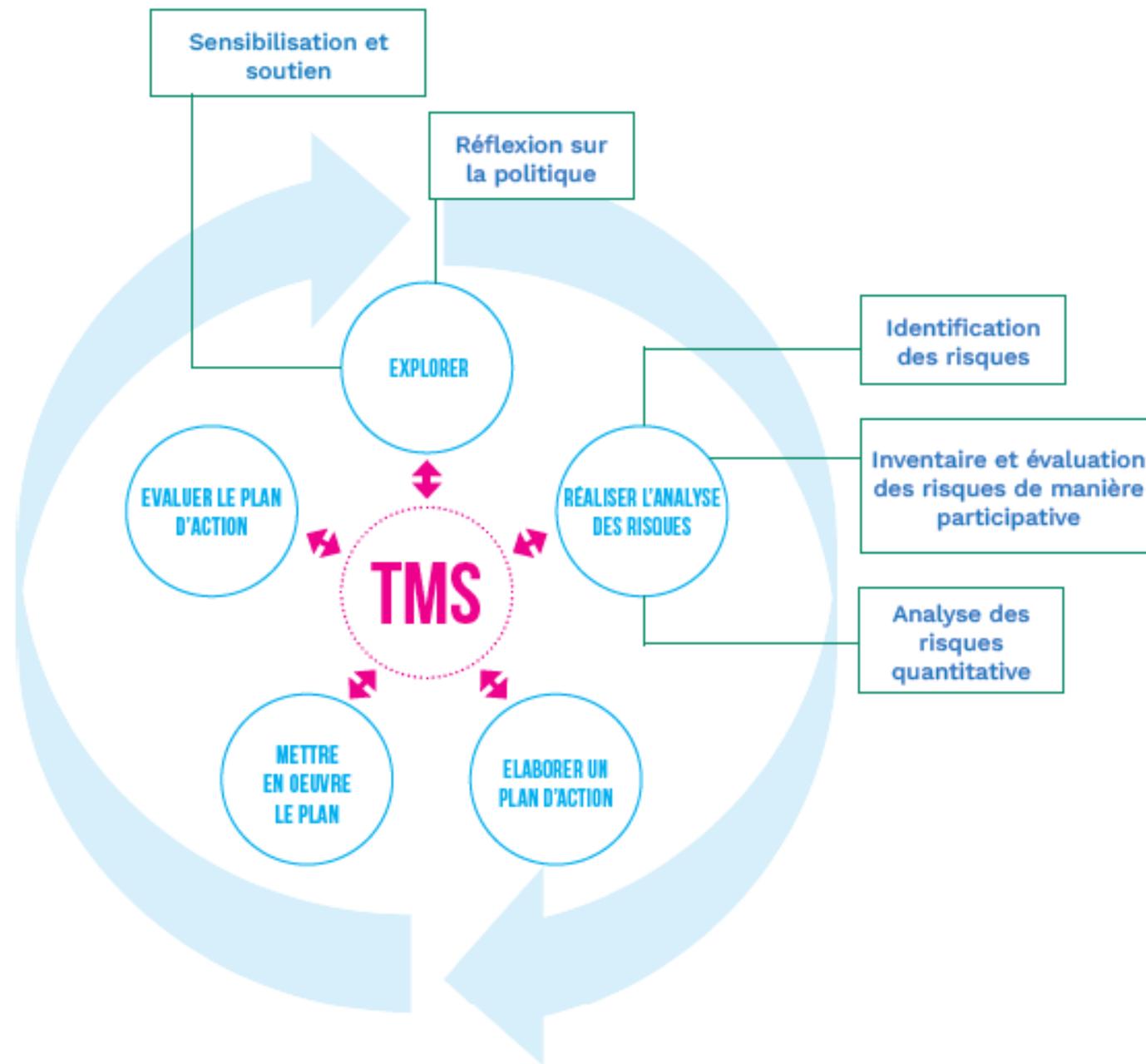
2 nouveaux outils du SPF Emploi pour commencer...



- **Ergonomie et TMS: checklist pour le conseiller en prévention interne**
- **Outil Indicateurs d'alerte Ergonomie et prévention des TMS**
 - Groupe de pilotage TMS au sein de l'entreprise
 - le CP interne
 - la ligne hiérarchique
 - les représentants du personnel
 - le (ou un représentant du) service des achats
 - le service de gestion des infrastructures
 - le service RH
 - le CP ergonomiste (interne/externe)
 - le CP médecin du travail
 - ...



Ergonomie et TMS: checklist pour le conseiller en prévention interne



Ergonomie et TMS: checklist pour le conseiller en prévention interne

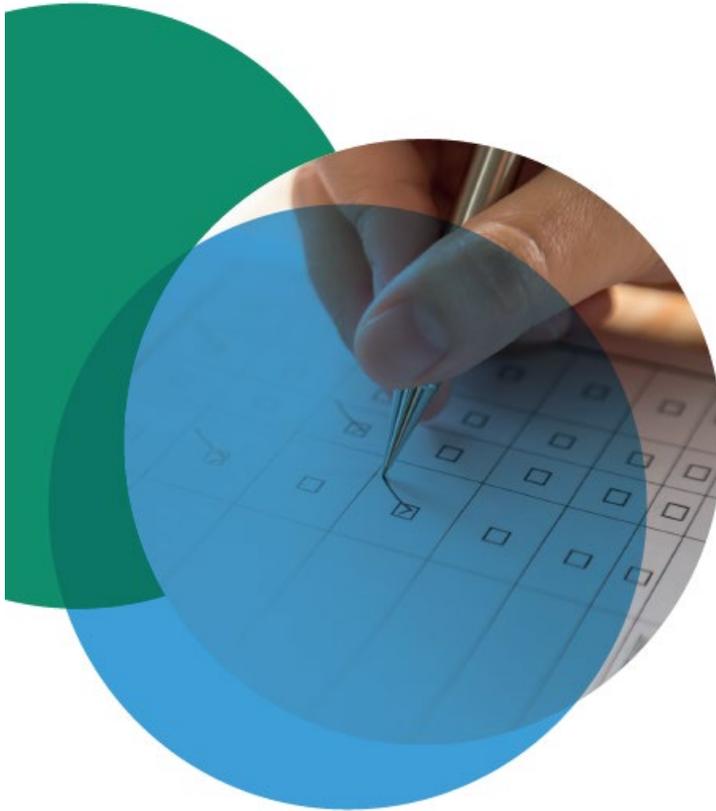
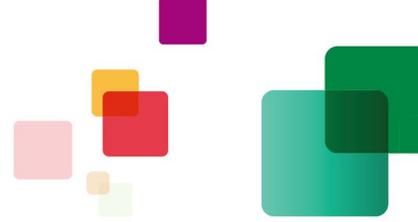
- Plan par étapes du guide TMS
- Étape 1 : Explorer
- 1.1 Sensibilisation et soutien
- 1.2 Réflexion sur la politique
- Étape 2 : Réaliser l'analyse des risques
- 2.1 Identification des risques
- 2.2 Inventaire et évaluation des risques de manière participative
- 2.3 Analyse des risques quantitative
- Étape 3 : Élaborer un plan d'action
- CONCLUSION DE LA CHECKLIST CPI - ERGONOMIE et TMS





Ergonomie et TMS CHECKLIST

Pour le conseiller en prévention interne



	AFFIRMATIONS			
1.1.1	J'ai des connaissances (de base) en ergonomie.			
	J'ai des connaissances (de base) en TMS et je (re) connais les facteurs de risque multifactoriels : facteurs biomécaniques, environnementaux, organisationnels, psychosociaux et personnels, etc.			



Dénomination des onglets :

1. Politique
2. Interlocuteurs
3. Connaissances et formation
4. Données chiffrées
5. Prévalence

Données à obtenir

1. Auprès du conseiller en prévention interne
2. Auprès du service du personnel / des RH
3. Auprès du conseiller en prévention (CP) ergonomiste interne/externe
4. Auprès du comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT)
5. Auprès du conseiller en prévention médecin du travail (CP MT)
6. Auprès des travailleurs et des membres de la ligne hiérarchique

Légende du score :

0 = encore rien de fait

1 = dans une moindre mesure / peu d'attention / sporadique / réglé et fait au minimum

2 = partiellement réglé / attention régulière / partiellement exécuté / peut être amélioré

3 = entièrement réglé / beaucoup d'attention / entièrement exécuté / en ordre

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4

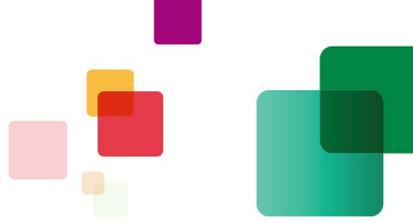


Légende du score :

0 = encore rien de fait
1 = dans une moindre mesure / peu d'attention / sporadique / réglé et fait au minimum
2 = partiellement réglé / attention régulière / partiellement exécuté / peut être amélioré
3 = entièrement réglé / beaucoup d'attention / entièrement exécuté / en ordre

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
1. Politique Ergonomie et prévention des TMS				
<p>Les troubles musculosquelettiques sont fortement liés aux conditions de vie au travail, se développent souvent progressivement et sont d'origine multifactorielle. Afin de réduire le risque de TMS et l'absentéisme qui y est lié, il est important de se concentrer sur l'ergonomie. L'ergonomie est l'adaptation du travail à l'individu, en ce qui concerne la conception des postes de travail, le choix des équipements de travail et la méthode de travail.</p> <p>L'ergonomie doit être reconnue comme une partie intégrante de la politique de bien-être par chaque collaborateur de l'organisation (ligne hiérarchique, travailleurs, membres du CPPT, etc.). Une approche structurée intégrée est nécessaire pour travailler efficacement sur la prévention des TMS. Dès lors, chacun connaît les objectifs de l'organisation en termes d'ergonomie et de prévention des TMS ainsi que les actions et investissements nécessaires pour les réaliser. L'élaboration d'une politique et sa mise en pratique sont une obligation légale et s'inscrivent dans le système dynamique de gestion des risques (loi sur le bien-être et code du bien-être au travail). Les questions ci-dessous vous invitent à réfléchir et, si nécessaire, à agir.</p>				
Données à obtenir				
1. Auprès du conseiller en prévention interne 2. Auprès du service du personnel / des RH 3. Auprès du conseiller en prévention (CP) ergonomiste interne/externe 4. Auprès du comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT) 5. Auprès du conseiller en prévention médecin du travail (CP MT) 6. Auprès des travailleurs et des membres de la ligne hiérarchique				
Politique Ergonomie et prévention des TMS				
Implication				
Questions d'orientation : - L'organisation attache-t-elle de l'importance à l'ergonomie et à la prévention de la surcharge physique ? - Les risques de TMS sont-ils gérés ? - L'organisation dispose-t-elle d'une vision et d'une politique dynamique dans le domaine de l'ergonomie et de la prévention des TMS et qui sont intégrées dans les structures ? - Les supérieurs hiérarchiques sont-ils impliqués dans la reconnaissance des facteurs de risque liés aux TMS ?	Score	Score	Score	Score
Brève discussion				
Vous pouvez noter ici les points abordés à propos de cet indicateur :				





SERVICE PUBLIC FEDERAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

